

LAMPERTHEIM

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°13 DECEMBRE 2007



CLUB FÉMININ
UNE AFFAIRE
DE CŒUR

PAROISSE
AU REVOIR
M. LE PASTEUR

ENVIRONNEMENT
INSPIREZ-
EXPIREZ !

SOMMAIRE

- 4** Piste cyclable : 3 phases
Le groupe scolaire fait peau neuve
- 5** Urbanisme
- 6** Place Niefern : imaginer le futur
Décisions municipales
- 7** EHPAD : aboutissement
d'un long travail
- 8** Bibliothèque
- 9** Grands anniversaires
État civil
- 10** École maternelle
- 11** Des nouvelles de Bidibulle
6^e anniversaire du Marché
- 12** Espace jeunes
- 13** Calendrier des manifestations

KALÉIDOSCOPE — 2

- 14** Au revoir M. le Pasteur
- 16** Elle court toujours...
la Souris Verte
- 18** Association
Passions Partagées
- 19** Village : 10^e édition du Messti
Déchets, objets encombrants
- 20** ACL : Club féminin
ACL : Country road
- 21** École de musique Ravel
Trio – ACL Théâtre
- 22** TCL
BCL
- 23** Petit cahier bleu
- 24** Lampertheim labellisé
Ville Internet @
- 25** Sapeurs Pompiers : à votre service
Ne pas nourrir les chevaux
- 26** Attention au chien
- 27** Quadrille à Trouville
- 28** Environnement :
Inspirez-expirez !
- 32** Artiste :
Martine Laffineur–Allmendinger

JUILLET



1^{ère} pierre de l'EHPAD

AOÛT



Réalisation de la fresque sur la façade du groupe scolaire entièrement « lifté »

SEPTEMBRE



Les artistes locaux exposent leurs oeuvres lors des journées du patrimoine

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Accueil, modernité et dynamisme ont été comme promis il y a un an, les trois guides de notre action en 2007. L'accueil est désormais inscrit dans nos documents d'urbanisme, dont l'élaboration est achevée. Ils seront applicables à l'issue de l'enquête publique, au printemps 2008, et doteront notre commune d'outils qui lui permettront de se développer, à l'avenir, de façon harmonieuse et respectueuse de son environnement aussi bien architectural que naturel.

L'achèvement au printemps prochain du bâtiment cédé par la commune à « Perspectives Habitat » et sa réhabilitation, (dont nous vous avons parlé dans la précédente édition), sont autant de prémices de la redynamisation du centre de notre village. Accueil encore, pour la petite enfance où les services se sont développés cette année, puisque la halte-garderie est désormais ouverte en continu. Accueil toujours dans nos écoles puisque le groupe scolaire est désormais entièrement réhabilité. La fresque réalisée sur la façade de l'école élémentaire ponctue un chantier débuté en 2002.

La modernité c'est, notamment, le souci constant de notre commune d'être exemplaire en matière environnementale. La mise en service de notre « cheval cantonnier », dont les tâches se multiplient, ainsi qu'une nouvelle diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires illustrent cette volonté. La modernité, c'est aussi l'accent mis sur l'écoute et le dialogue avec les habitants, ainsi, par exemple, le chantier de la place de Niefern a-t-il été élaboré et discuté avec les riverains.

Le dynamisme enfin, c'est souhaiter qu'un projet chasse l'autre : après le démarrage de la quatrième phase du plan de rénovation de l'éclairage public, (les lampadaires du quartier gare et de plusieurs rues du centre du village seront remplacés tout début 2008.), le succès de notre nouveau complexe festif et sportif, situé à côté de la plaine de jeux et des installations sportives rénovées, dotant notre village d'un espace dont peu de « petites communes » disposent, nous allons avoir l'immense plaisir de rouler à vélo en toute sécurité jusqu'au canal de la Marne au Rhin, dès l'achèvement de la piste cyclable le long de la RD 64 fin décembre.

Ainsi, l'ambition que nous avons partagée tout au long de cette année pour notre commune a-t-elle abouti à des réalisations qui tournent résolument notre village vers son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes et très harmonieuses fêtes de fin d'année.

Le Maire

SIX DERNIERS MOIS D'UN SEUL COUP D'ŒIL

OCTOBRE



Le mois de l'Afrique
à la bibliothèque

NOVEMBRE



Concert Jean Félix Lalanne
et Michel Haumont

DÉCEMBRE



Saint-Nicolas récompense les
enfants sages et les autres...



Le Bulletin de Lampertheim est édité
par la Commune de Lampertheim
• Directeur de la publication :
Sophie Rohfritsch • Comité de ré-
daction: A. Poinsignon • Les textes
fournis par les associations sont sous
la responsabilité de leurs auteurs •
• Conception et réalisation : Soferic
• Impression : Cereja •
ISSN : 1627- 5675 • Date de
parution : décembre 2007 •
Tous droits réservés.



LA PISTE CYCLABLE UN CHANTIER EN TROIS PHASES



Première phase: le Conseil Général est le maître d'œuvre de ce tronçon de piste bidirectionnelle d'une longueur de 750 mètres qui mène de l'entrée du village au passage sous la voie ferrée. Les travaux, dont le coût

est de 96 000 euros ont été réalisés en deux semaines, les terrains utilisés ayant été préalablement acquis par la commune.

Deuxième phase: une piste cyclable de 250 mètres, également bidirectionnelle, réalisée par la CUS. Elle est le prolongement, sous la voie ferrée, de la « phase 1 » et fait jonction

avec la piste de la rue du chemin de fer. Les travaux se sont terminés fin novembre

Troisième phase: La troisième phase qui débutera après les fêtes de fin d'année traversera la zone commerciale pour relier la piste du canal. D'une longueur de 800 mètres elle sera également réalisée par la CUS.

Le coût de ces phases, 2 et 3, est de 390 000 euros.

Au courant de l'année 2008, la piste (trottoir mixte) de la rue de Mundolsheim sera prolongé jusqu'à l'entrée de Mundolsheim en site propre avec création d'une passerelle au dessus de la Souffel ■



LE GROUPE SCOLAIRE FAIT PEAU NEUVE

Durant l'été le groupe scolaire a fait peau neuve. Toutes les façades ont en effet été repeintes, de la bibliothèque en passant par l'école primaire, de la garderie à l'Espace Jeunes, de l'école de musique au CLSH. Le chantier a été rondement mené grâce au professionnalisme de l'entreprise retenue, et au suivi minutieux assuré par les élus de la commission « travaux ».



En août, les artistes du collectif « Cro-cœur de rêves » ont réalisé une fresque colorée et originale sur les murs de l'école élémentaire. Enfin, juste avant la rentrée, notre responsable informatique, Cyril Perrin a installé 12 nouveaux PC et du mobilier neuf adapté et esthétique. Nos écoliers ont repris le travail dans un cadre bien sympathique cela devrait leur donner cœur à l'ouvrage, alors, bien qu'elle soit déjà largement entamée, très bonne année scolaire à tous! ■



AUTORISATION D'URBANISME : DU NOUVEAU

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007.

Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de regrouper les onze autorisations et cinq régimes de déclaration existants en trois permis et une déclaration préalable :

- le permis de construire ;
- le permis d'aménager ;
- le permis de démolir ;
- la déclaration préalable, qui remplace l'ancienne déclaration de travaux.

Un «délai de base» est fixé par les textes et figure sur le récépissé remis au demandeur après le dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir, trois mois pour tous les autres permis. Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires (Architecte des Bâtiments de France, commission de sécurité...). Cette majoration de délai, limitée à une série de cas précisés de façon exhaustive dans le décret, doit impérativement être notifiée au plus tard un mois après le dépôt du permis et ne peut pas être modifiée ultérieurement, sauf cas exceptionnels limitativement énumérés par les textes.

Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes doivent également être demandées le premier mois. Une demande de pièce manquante notifiée après le premier mois n'aurait pas pour effet de suspendre le délai d'instruction.



VIE LOCALE — 5

À la fin du premier mois, le demandeur connaît donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.

La réforme introduit une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes.

De nombreux éléments de la demande deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable. Le constructeur déclare la surface de plancher. Le permis de construire dit si oui ou non la surface demandée est autorisée par le document d'urbanisme. Le bénéficiaire du permis est entièrement responsable de ne construire que la surface autorisée. Lors du dépôt de la demande du permis, les plans intérieurs de la construction ne doivent plus être fournis sauf pour les établissements recevant du public.

De même le calcul des taxes est effectué sur la base des surfaces déclarées. Si le constructeur construisait plus que la surface qui a été autorisée, un redressement serait effectué.

Dans la déclaration d'achèvement de travaux, c'est le constructeur et son architecte qui

certifient qu'ils ont bien respecté le permis. L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester, dans un délai de trois mois (ou cinq mois dans les secteurs protégés). Passé ce délai, elle sera réputée n'avoir pas contesté la conformité des travaux. Dans certains cas, le contrôle est obligatoire.

L'existence d'une déclaration d'achèvement permettra de clore définitivement les délais de recours contentieux à l'encontre du permis de construire devant les tribunaux administratifs. Le délai de contrôle fiscal reste par contre de dix ans ■

CONTACT

Un lien vers les formulaires à télécharger est disponible sur le site de la commune, dans la rubrique «Mairie/à votre service».

site : www.mairie-lampertheim.fr

IMAGINER LE FUTUR

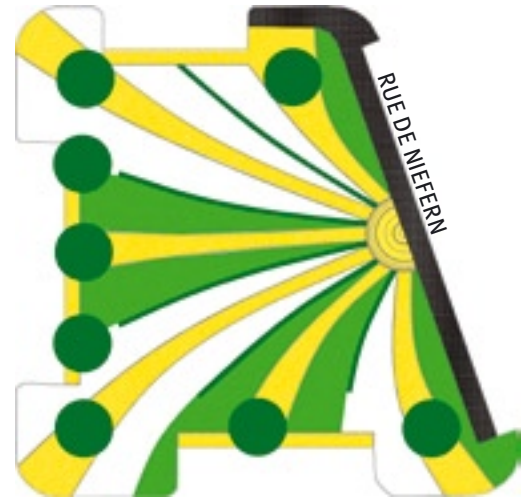
La place Niefern a été créée dans les années 1970 au moment de la réalisation des premiers lotissements de Lampertheim.

Elle est bordée sur 3 côtés de maisons, une des entrées du complexe scolaire se situant sur le 4^e côté.

Petite place calme en période ordinaire, elle connaît en période scolaire «ses heures de pointe» aux moments de la rentrée et de la sortie des classes.

Au printemps la Municipalité a organisé une réunion publique afin de recueillir auprès des riverains leurs impressions et les éventuels problèmes suscités par la cohabitation entre la desserte scolaire, la piste cyclable, les places de parking, la présence de bus scolaires et leur vie quotidienne, afin de déterminer comment ils imaginent leur future place.

Avec ces éléments en main, la Municipalité a fait plancher un paysagiste sur le projet afin qu'il propose plusieurs solutions pour remanier la place en alliant esthétique et sécurité. Après quelques mois de réflexion, le 15 septembre dernier, une deuxième réunion



publique a eu lieu au cours de laquelle le paysagiste a présenté et expliqué les projets proposés en fonction des contraintes (notamment le bassin d'orage et les nombreux réseaux situés sous la place)

C'est le projet présenté ci-dessus qui a été retenu, il a été convenu que les travaux seraient entrepris après consultation et, dès que la C.U.S. aurait procédé à la coupe des arbres et au dessouchage. La coupe des arbres a eu lieu pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Au printemps, si les conditions météorologiques le permettent la place devrait être terminée.

Par ailleurs, la Municipalité projette de compléter ce réaménagement de la place Niefern par un remaniement de l'entrée du groupe scolaire afin de l'intégrer dans l'ensemble, tout en garantissant une sécurité maximum des enfants ■



VIE LOCALE — 6

DÉCISIONS MUNICIPALES

17 SEPTEMBRE 2007

- Adoption du Plan Local d'Urbanisme de Lampertheim
- Affaires de personnel :
 - fixation du ratio d'avancement de grade à 100% pour tous les avancements de grade
 - modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint du patrimoine qui passe de 28/35^e à 35 heures à compter du 1^{er} septembre 2007

- création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet de 23h
- Attribution de subventions pour ravalements de façades (2 637,46 €), acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie (300 €), acquisition de desherbeurs thermiques (150 €) et un voyage scolaire (27,60 €)
- Approbation de la mise en place du réseau Pass Bibliothèque entre les communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg
- Présentation au conseil municipal du rapport annuel 2006 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable

- Avis favorable sur le programme voirie 2008 de la CUS prévoyant la liaison cyclable Lampertheim – Mundolsheim pour un montant d'étude de 35 000 € TTC (coût total prévisionnel de l'opération : 270 000 € TTC)
- Remise des loyers 2007 d'un montant de 426,40 € pour dégâts de récolte subis par les exploitants agricoles suite à l'installation des gens du voyage ■

L'EHPAD, UN LIEU DE VIE POUR NOS AÎNÉS

ABOUTISSEMENT D'UN LONG TRAVAIL



Les gros travaux de construction de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) situé à Vendenheim sont l'aboutissement d'un long travail mené par le CIAS d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim.

Entamé depuis cinq ans, ce projet s'inscrit dans un souhait d'apporter à la population âgée, en un même lieu, une plateforme de services. Le pôle de gérontologie proposera un hébergement au sein de l'EHPAD, mais aussi des services d'aide à la personne: CIAS (coordination gérontologique et animation), service de soins à domicile, service d'aide à domicile.

L'EHPAD offrira un accueil diversifié comme l'hébergement, l'accueil de jour. Structuré par unités de vie, il permettra d'accueillir soixante personnes, réparties en quatre unités, dont une unité de vie de type « Alzheimer ».

Démarré en Février 2007, le chantier évolue à bonne allure et devrait être achevé fin 2008.

L'ouverture est prévue au début de l'année 2009. Soucieux de garantir un service de qualité en faveur des personnes âgées, l'établissement décline les caractéristiques suivantes: des chambres d'une surface d'environ 23 m², des parties communes, des petits salons, une terrasse, un jardin thérapeutique associé à l'unité « Alzheimer », un espace de restauration, une salle polyvalente, un lieu de recueillement, et des espaces extérieurs verdoyants ■



UNIAT ISOLÉS VOUS ÊTES SANS DÉFENSE, UNIS VOUS ÊTES UNE GRANDE FORCE

Les chômeurs touchant l'allocation unique dégressive – AUD (à l'exclusion de l'allocation de solidarité spécifique) peuvent demander « l'allocation chômeurs âgés » (ACA) s'ils ont 160 trimestres d'assurance vieillesse tous régimes confondus. L'ACA reste à montant fixe, alors que l'AUD diminue tous les 6 mois. L'UNIAT peut vous aider pour les démarches. **Les salariés âgés d'au moins 57 ans et demi** et ayant cotisé au moins 40 ans peuvent, sous certaines conditions, demander à partir en préretraite avec l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE). L'UNIAT est à votre disposition pour la mise en ordre de la carrière. **Les caisses primaires d'assurance maladie** n'accordent plus le capital décès aux ayants-droits des invalides. Un recours est possible devant la juridiction compétente, à l'appui d'un jugement favorable. L'UNIAT peut s'en charger.

VIE LOCALE — 7

L'allocation compensatrice est illégalement supprimée aux personnes âgées admises en section de cure médicale ou en long séjour. L'UNIAT peut se charger d'en obtenir le rétablissement par décision de justice. **Certains frontaliers** ont obtenu leur pension de vieillesse française avec abattement car les années allemandes n'ont pas été prises en compte pour la retraite française. L'UNIAT peut les aider à faire recalculer leur pension. **Les frontaliers bénéficiaires d'une pension de vieillesse française** et ayant cessé leur activité en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, obtenir la retraite allemande avant 63, respectivement 65 ans. L'UNIAT peut les conseiller sur les démarches à accomplir. **Bien des personnes âgées, malades, invalides** n'ont pas ou plus de mutuelle pour couvrir les dépenses faiblement remboursées par la Sécurité Sociale ou se prémunir contre les frais d'obsèques. En fonction de leur âge, l'UNIAT peut leur proposer des solutions ■

RENSEIGNEMENTS, ADHÉSION, DÉMARCHES :

M. Ernest KUGEL Président, 03 88 19 06 59
M. Robert GROSS, Secrétaire 03 88 20 42 14
Mme Marguerite WENNER 03 88 20 30 69
uniat-alsace@wanadoo.fr

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

La bibliothèque compte un peu plus de 860 adhérents en cette fin d'année.

Notre point lecture est devenu Bibliothèque Municipale depuis janvier 2003. Aujourd'hui, l'équipe est composée d'une quinzaine de bénévoles menée par M. Peter et d'une salariée, Laura Cavaleri adjointe du patrimoine.

LE MOIS DE L'AFRIQUE

Le 29 septembre, portes ouvertes et début du mois de l'Afrique. En octobre : présentation de « Katiali, un village d'Afrique au quotidien » par Gabi Reeb. Conte à la Souris Verte (Lire en fête). Spectacle « Coucououlou » pour l'École Primaire. Accueil de classes tous les jeudis (contes africains), animations à la halte-garderie (malle des petits percussionnistes prêtée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin).

VIE LOCALE — 8

Un grand merci à tous nos partenaires, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont prêtés gracieusement tableaux et objets.

Félicitations à nos deux gagnants du jeu-concours sur l'Afrique : Christophe Garroy et Vincent Gabriel.



Le spectacle « Coucououlou » avec Fatou Ba et Sandrine Bouvet pour les enfants de l'école primaire

UN ESPACE BÉBÉ-LECTEUR a été mis en place et le nombre d'inscriptions confirme que la demande était bien réelle. Les plus petits peuvent emprunter des livres cartonnés avec des histoires courtes, des imagiers, des albums de formes amusantes ou en tissu.



Le coin bébé lecteur

Régulièrement, nous vous présentons des livres à partir de thèmes comme la cuisine, Noël, les guides de voyage...

L'HEURE DU CONTE est organisée pendant les vacances scolaires et lors des grands événements, pour petits et grands.

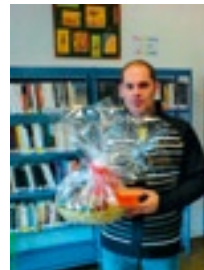
Pour un moment de lecture plaisir, nous continuons à recevoir les classes de l'école primaire, de l'école maternelle et la halte garderie. Nous leur racontons une histoire ou nous utilisons des supports comme le kamishibai (petit théâtre d'images) ou le raconte-tapis. Puis les enfants lisent librement.

Le conte de Noël a été présenté avec l'équipe de la Souris Verte le mercredi 19 décembre.

LE PASS-BIBLIOTHÈQUE

À partir du 7 décembre, la bibliothèque municipale de Lampertheim et 21 autres bibliothèques vont adhérer au réseau Pass'relle. Les nouvelles cartes des lecteurs déjà inscrits leur permettront d'aller dans les autres bibliothèques du réseau. Le remplacement de cette carte sera gratuit. Vous pourrez souscrire un abonnement multimédia de 25 €

Des exemples des nouveaux tarifs mis en place, les conditions d'accès et la liste complète des bibliothèques du réseau seront consultables sur le site internet de Lampertheim ou à la bibliothèque. Le changement de la carte nécessitant un petit temps d'attente, d'avance nous vous remercions de votre patience.



LES FUTURES ANIMATIONS

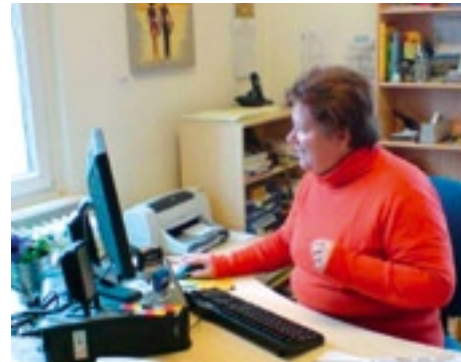
Le petit chaperon rouge (mars 2008). la Bibliothèque de Truchtersheim va nous prêter une exposition sur les différentes versions de l'histoire. Exploitée lors des animations d'accueil de classe, elle sera également visible lors de nos heures d'ouverture.

Nous recherchons des bénévoles : si vous êtes intéressé, contactez-nous.

Nous essayons au mieux de mettre à votre disposition les derniers livres parus, de vous divertir lors des heures du conte et d'écouter les demandes des lecteurs concernant l'achat des ouvrages.

À très bientôt et bonnes fêtes de fin d'année.

Laura Cavaleri



Mal'té Lienhard, bénévole

LES HORAIRES

Nous serons heureux de vous accueillir

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | de 17h30 à 19h00 |
| Mardi | de 16h à 18h00 |
| Mercredi | de 9h30 à 11h30 |
| | de 15h00 à 17h00 |
| Vendredi | de 15h00 à 17h00 |
| Samedi | de 10h30 à 12h |

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la bibliothèque au 03 88 81 86 10
Bibliothèque Municipale
5, rue derrière-les-cours
67450 Lampertheim

ÉVÉNEMENTS

GRANDS ANNIVERSAIRES

Les couples fêtant leurs noces d'or ou de diamant sont invités à se faire connaître en mairie à l'accueil. Nous nous ferons un plaisir de les rencontrer en cette occasion.



Mme Marie TORTEROTOT
95 ans le 24 août

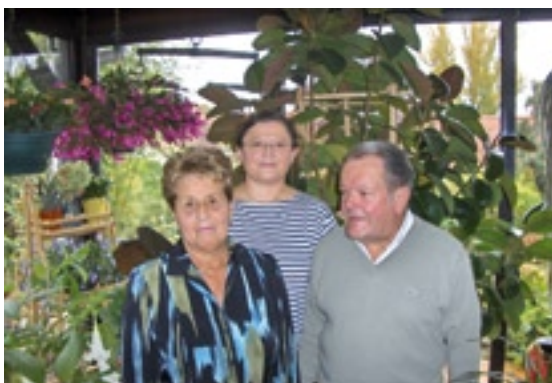


Mme Anne BORNERT
95 ans le 6 octobre

NOCES D'OR



M. et Mme FAUTH
le 24 août



M. et Mme KARCHER
le 26 octobre

ÉTAT-CIVIL 2^e SEMESTRE

NAISSANCES

Ludovic Quentin HORVAT, le 30 mai 2007

Guillaume Gérard SCHERER, le 1er juin

Antoine MOSSLER, le 25 juillet

Charlotte PYSSON-COQUET, le 28 août

Adèle BELAHCENE, le 5 septembre

Clément Jean Marie PARAGON, le 12 octobre

Clara FERREIRA, le 15 octobre

Nathan Édouard VEZY, le 28 octobre

Louisa Lina SCHALLWIG, le 29 octobre

Antoine Michel Gabriel Robert SITTLER,
le 18 novembre

Oubliés lors de notre dernière publication, nous souhaitons un joyeux premier anniversaire à :

Léna BOUVARD, née le 4 décembre 2006

Timothé Benjamin HARDIER, né le 16 décembre 2006

Edgar Achille CARRIAS, né le 21 décembre 2006

Martin Hubert Roland PROCKSCH,
né le 23 décembre 2006

Morgane Bérénice Madeleine CHRIST,
née le 27 décembre 2006

VIE LOCALE — 9

MARIAGES

• CÉLÉBRÉS À LAMPERTHEIM

Olivier Bernard VOIRIN
et Karine Audrey PICOT, le 30 juin

Pierre Joachim Marcel GRELL
et Cindy GELHAUSEN, le 30 juin

Olivier Luc SCHEUER
et Virginie Fabienne DEISS, le 5 juillet

Fabien HABER et Emilie NGUYEN, le 7 juillet
Selçuk AKKUS et SEMRA HASAN SALI, le 20 octobre

• CÉLÉBRÉ À NEUCHATEL-HARDELLOT (Pas de Calais)

Mathieu Marie Joseph TONNOT
et Roxane ROUAULT

• CÉLÉBRÉ À MOOSCH (Haut-Rhin)

Jacky Charles SUTTER
et Chantal Pierrette ALIBERT

DÉCÈS

Yvonne Sophie Charlotte SELLNER née SCHNEIDER,
le 17 juin

Joseph WENNER, le 1^{er} août

Marthe OBERLE née MACK, le 25 août

Sonia LANOS née FERNBACH, le 10 octobre

Jean Michel DROBINSKI, le 29 septembre

Brigitte Béatrice MARTZ née BUCHMANN, le 6 octobre

Louis HUSS, le 2 décembre

L'ÉCOLE MATERNELLE

*Mardi 23 octobre 2007
les deux classes
de moyens-grands
de l'école maternelle
sont allées au Vaisseau
à Strasbourg pour
un après-midi
de découverte active.*

Les enfants ont beaucoup apprécié le chantier où ils ont pu participer à la construction d'une maison à l'aide de briques de mousse et d'engins de chantier très variés. Ils ont aussi aimé le coin des animaux dans lequel ils ont découvert une fourmière à quatre pattes dans un tunnel. Ils ont pu se mettre dans la peau d'un scarabée ou d'une tortue, associer œuf et animal correspondant par l'intermédiaire d'un jeu. Ils ont adoré les jeux d'eau et ont pu manipuler moulins et bateaux tout à loisirs, bien protégés par leurs tabliers imperméables.

VIE LOCALE — 10

Une sortie riche en découvertes qui mériterait d'être renouvelée en famille car tous les enfants ont bien envie d'y retourner.

Nos ateliers «informatique» ont repris en décloisonnement l'après-midi avec Ninon la maîtresse des tout-petits. C'est l'occasion d'aborder autrement des jeux mathématiques, des jeux de lecture et des jeux de repérage dans l'espace... Les enfants sont ravis de travailler par petits groupes de 6 enfants l'après-midi à tour de rôle ■



VOICI QUELQUES NOUVELLES DE BIDIBULLE

Que de nouveautés depuis le 1er septembre : la structure est ouverte de 8h à 18h en continu et peut accueillir deux enfants la journée entière et d'autres enfants sur des horaires plus flexibles. Tout le monde est ravi de cette nouvelle mise en place des horaires !

Autre nouveauté : Catherine, apprentie CAP petite enfance 2^e année, a rejoint notre équipe pour notre plus grand bonheur et celui des enfants. Depuis la rentrée, nous avons repris nos activités multiples, cette année nous avons décidé de participer à la semaine du goût : goûter collectif avec fruits, pains et fromages et réalisation de tartes aux fruits. Nous remercions les parents pour leur participation.

Puis nous avons pu profiter également de la semaine africaine organisée par la bibliothèque

municipale : écoute de musiques et chants africains ainsi que la joie de pouvoir manipuler des instruments.

Puis est venue notre heure de gloire avec notre passage au journal télévisé de 13h sur TF1 dans le reportage consacré à Quadrille et Charles !

PS : quelques places seront à nouveau disponibles à partir du mois de janvier 2008. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 03 88 19 01 91.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,
L'équipe de Bidibulle ■



6^e ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ



Mardi 16 octobre nous avons soufflé les six bougies du marché. 15 commerçants, heureux d'une météo quasi estivale en cette après-midi, ont fourni des lots bien appétissants aux gagnants de notre désormais traditionnelle tombola. M. Ludwig, Mme Roos, Mme Klipfel, Mme Wernert et Mme Leduc sont partis avec une cagette sous le bras, garnie de légumes produits par nos agriculteurs locaux, de plats garnis proposés par les traiteurs présents, de petits fours, de charcuterie, pâtes fraîches et autres bonnes choses.

VIE LOCALE — 11

Pendant que les parents remplissaient leurs paniers à commissions, les enfants se bouscuaient pour trouver une place dans l'omnibus que Quadrille a tracté vaillamment même après une rude journée de travail sur les espaces verts. La Souris Verte et la bibliothèque municipale ont aussi organisé des séquences « contes » pour les petits. Et enfin, l'école Ravel nous a fait une formidable surprise en nous envoyant un groupe de djembés qui a joué avec énergie sous la direction de Lilian Muller jusqu'à la tombée de la nuit. ■



L'ESPACE JEUNES, UNE RELÈVE TRÈS PROMETTEUSE

« UN ÉTÉ BIEN REMPLI »

Depuis l'été, pas moins de cinquante nouveaux membres sont venus rejoindre l'espace jeunes, portant l'effectif à une soixantaine pour l'année 2007.

Profitant de l'agrandissement de leurs nouveaux locaux et de leur rénovation à laquelle elle a activement participé, cette nouvelle génération n'a pas hésité à faire part de ses projets et de ses envies.

Ainsi un programme estival a pu répondre aux attentes respectives de chacun et de nombreuses sorties et activités ont été proposées :

- Initiation au tennis grâce au Tennis Club de la commune



VIE LOCALE — 12

- Randonnées au Lac Blanc, au Lac Noir et à l'étang du Stock
- Sorties canoë kayak sur le Bornen et le Bennwasser
- Initiation au tir à l'arc
- Randonnées à vélo
- Soirées barbecue
- Initiation au rappel avec les pompiers de Mundolsheim

- Mini camp dans un refuge du Club Vosgien
Comme chaque année, l'espace jeunes a également proposé une séance de cinéma en plein air.





LES VACANCES DE LA TOUSSAINT PAS DE QUOI S'ENNUYER

Sous le signe des arts plastiques et des loisirs créatifs...

Nos jeunes se sont lancés dans un atelier de décoration de citrouilles, encadré bénévolement par Madame Céline Daum, dans un atelier de création de cartes de Noël artisanales (dans le cadre d'un autofinancement), dans un atelier décopatch réalisant un lettrage signalisant l'espace jeunes...

Un atelier intitulé « Loop Station » a été organisé en partenariat avec l'école de musique intercommunale Ravel sous la baguette de son directeur, Fabrice Desmets, où chacun a pu enregistrer sa voix et créer des ambiances musicales. Un « tube » est attendu pour le début 2008.



UNE DÉCORATION ORIGINALE

Lisa Discala, une ancienne membre de l'espace jeunes est venue proposer ses talents afin de réaliser une fresque, nostalgie des lieux ?

Nos jeunes organisent des actions d'auto-financement pour un séjour en 2008 et participent activement à la vie de la commune.

- intendance à la vente de Noël du club féminin ;
- vente de sapins de Noël par correspondance et sur le marché ainsi que leur livraison ;
- vente de créations artisanales...

Venir à l'espace jeunes c'est s'amuser mais aussi se préparer à devenir futur citoyen ■



Pour tout renseignement
contactez Cyril au 06 78 17 41 84
ou au 03 88 19 64 16
Espace jeunes, rue Derrière-les-Cours

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1^{er} semestre 2008

11-12 JANVIER

ACL : Théâtre alsacien, salle des fêtes

19-20 JANVIER

AS Pandore : tournoi foot, salle des sports

26-27 JANVIER

Staccato : concert annuel, salle des fêtes

2 FEVRIER

TRIO Sàsusi : concert, salle des fêtes

1^{er} MARS

Le Village : Carnaval, salle des fêtes

9 MARS

FCL : repas, salle des fêtes

30 MARS

TCL : vide armoires, salle des fêtes

23-24 AVRIL

ACL théâtre :
Compagnie des Malfaiteurs

26-27 AVRIL

BCL : tournoi interne, salle des sports

VIE LOCALE — 13

4 MAI

Sapeurs Pompiers : marche de l'asperge

9 MAI

Art et Détente : concert et chant, salle des fêtes

10 MAI

FCL : bal, salle des sports

18 MAI

Paroisse catholique : fête paroissiale, salle des fêtes

24-25 MAI

ACL théâtre, fête de fin d'année

31 MAI

ACL : Bal Country, salle des sports

7-8 JUIN

AS Pandore : tournoi foot

21 JUIN

Souris Verte : fête annuelle, salle des fêtes

Sous réserve d'éventuelles modifications à venir



AU REVOIR M. LE PASTEUR

Le 2 septembre dernier la paroisse protestante était en fête pour le culte de départ du Pasteur Albert Schneider.

L'église était remplie jusqu'au dernier siège. Dans l'assistance se trouvaient de nombreuses personnes venues de l'extérieur, amis personnels, anciens pasteurs, membres de ses anciennes paroisses, des personnes fréquentées dans l'accomplissement de ses diverses fonctions, tant à la formation continue des pasteurs ou comme Président de l'observatoire des mouvances religieuses et des sectes en

Alsace-Lorraine. Il était évidemment entouré de tous ses collègues du consistoire de Vendenheim, au nom duquel s'est exprimé le Président Luc Wenger, Pasteur à Mundolsheim.

L'ensemble de cuivres de Westhoffen/Neumuhl dirigé par Christian Schwartz a contribué à l'aspect festif de ce culte d'action de grâce et de reconnaissance.

Au nom de la paroisse, Claude Gross, vice-président du conseil presbytéral, s'adressait au Pasteur en rassemblant dans son intervention les remerciements des paroissiens pour l'activité déployée durant les onze années de présence, activité qui se résume bien sûr en cultes dominicaux, en casuels, en séances de préparation de mariage, en entretiens avant les baptêmes, à la réception des familles en deuil, en accueil de personnes ayant besoin de réconfort, à

la préparation des catéchumènes à leur vie de chrétien, en visites aux malades et aux personnes hébergées en maison de retraite. Il ne manquait pas de souligner que le Pasteur Schneider présida avec beaucoup de doigté et compétence le conseil traitant les affaires de la paroisse.

Il relevait encore qu'avec le concours de son épouse Mairé et en s'entourant d'un groupe d'animateurs il a créé le club biblique, rassemblant les plus jeunes, qui participait périodiquement et de manière active aux cultes

Une autre innovation majeure a été initiée par le Pasteur : les jubilés de confirmation. Ceux-ci réunissent chaque année, depuis 1999, les confirmés d'il y a 50 ou 25 ans pour des retrouvailles amicales et chaleureuses. Autre nouveauté concernant justement les confirmands, le souvenir de confirmation est illustré tour à tour par un artiste amateur local.

En 1997 les bons liens de voisinage avec M. Schoettel, organiste à Mundolsheim, ont ouvert le cycle des concerts du 11 novembre dont la recette est destinée à l'entretien de l'orgue Stiehr-Mockers.

Enfin il faut rappeler les rapports sincères, étroits et chaleureux entretenus avec la chorale. Les programmes annuels sont toujours établis d'un commun accord. La chorale a eu le plaisir de compter dans ses rangs la charmante Madame Mairé Schneider qui a parfaitement tenu sa place parmi les sopranos. Toujours de bonne humeur elle laissera un grand vide. Le 17 juin dernier le couple a fêté avec les choristes et les conseillers presbytéraux le 60^e anniversaire de la chorale. Pour le culte de départ celle-ci a exaucé un vœu du Pasteur en interprétant « Oh Père je suis ton enfant ». Ce chant souvent interprété en Polynésie, relativement difficile à préparer, lui a été offert en cadeau.

Après le culte l'assemblée s'est retrouvée à la salle polyvalente pour un moment convivial. Le conseil presbytéral a offert le verre de l'amitié ainsi que les traditionnels kougelhops et autres gâteaux.

Madame Sophie Rohfritsch, Maire, a insisté dans son allocution sur l'esprit d'ouverture du Pasteur, sur ses qualités dans le pilotage de sa paroisse, faisant référence à son vœu de jeune homme voulant devenir pilote de chasse. Au nom de la commune elle lui remettait un cadeau, imitée par le Pasteur Eliane Wild de Pfulgriesheim pour le compte de sa paroisse. Claude Gross au nom du conseil presbytéral et le soussigné de la part de la chorale remettaient à leur tour un cadeau souvenir.

L'intervention de Monsieur le Curé Didier Muntzinger était un autre moment fort de la cérémonie. Il relevait les excellents rapports entretenus avec le Pasteur et lui remettait également un cadeau.



Sur la scène les enfants du club biblique, un autre groupe formé par des auditeurs ainsi qu'un groupe tahitien renforcé par des mamans de jeunes lampertheimois ont présenté des danses polynésiennes très appréciées et longuement applaudies par l'assistance. Tous ces témoignages de sympathie sont allés droit au cœur des époux Schneider. L'émotion qu'ils ont suscitée se retrouvait dans les paroles de remerciements exprimées par le futur retraité.

Albert et Mairé laisseront un excellent souvenir à Lampertheim. Les paroissiens auront en mémoire leur engagement personnel aux diverses manifestations tenues par l'église, ceux qui fréquentaient les cultes se souviendront des messages directs, accessibles à tout un chacun, souvent empreints d'une dose d'humour et fréquemment illustrés par des objets de toute nature, empruntés à la vie quotidienne, qui ont servi à lancer un sermon ou même de thème central à une prédication.

Romanswiller, Tahiti, Haute-pierre, Lampertheim, ont été des stations très contrastées de l'itinéraire de celui qui avait rêvé d'être pilote. La première fut sans doute celle de l'apprentissage du métier, la deuxième la découverte d'un monde totalement différent du nôtre, où le pasteur se déplaçait en pirogue ou en avion pour

VIE LOCALE — 15

tenir ses cultes, la troisième était celle du bâtisseur, il avait en charge et a mené jusqu'à son terme la construction de l'église et du centre communautaire, financement compris. Dans les contacts avec les techniciens et entreprises le bricoleur né devait se trouver à l'aise ! Quant à la quatrième... c'est à lui de conclure.

À présent la destination est Wangen charmant village à l'entrée du Kronthal. Nous souhaitons à nos deux retraités une bonne retraite, au calme et proche de leurs enfants et petits-enfants ■

Albert Ritter





VIE ASSOCIATIVE — 16

SOURIS VERTE

ELLE COURT TOUJOURS... LA SOU

Elle court toujours la Souris Verte... et cela depuis quinze ans. En septembre 1992 elle ouvrait ses portes pour la première fois. Cette année nous fêtons donc son quinzième anniversaire en photos. À partir du 10 décembre et jusqu'à fin juin 2008, vous pourrez visiter cette «rétrospective 1992-2007» 15 ans de visages d'enfants et adultes, 15 ans de projets



En attendant cet événement, revenons un peu sur ce qui s'est passé depuis le mois de juillet :

PLEIN FEU SUR L'ÉTÉ

Nous avons accueilli de nombreux enfants durant les deux mois d'été en leur proposant des semaines à thèmes et avec notamment des ambiances trappeurs ou africaines. Les animateurs ont récupéré des rondins et des planches que les enfants ont sciées, clouées et assemblées pour fabriquer des cabanes de trappeurs selon des plans élaborés par les enfants. À quoi s'est rajoutée la réalisation d'une table et de petites chaises..

Les ados, de leur côté, ont réalisé deux films policiers sur le modèle des Experts et une fresque dans le club house badminton. Certains sont partis en séjour à Gérardmer début juillet pour s'adonner aux joies du VTT, de l'équitation ou des descentes de rivières en kayak.



LES PANNEAUX SOLAIRES

Poursuivant notre sensibilisation autour de l'environnement auprès des enfants, deux panneaux solaires, prêtés par TRYBA SOLAR, ont été installés sur le toit de l'école

RIS VERTE

primaire par la société HEIM ÉNERGIE. L'électricité que nous produisons sert à illuminer le jardin à la tombée de la nuit.

DES PAROLES AFRICAINES

Du 15 au 19 octobre, nous avons vécu une semaine du livre pas comme les autres sur le thème des « Paroles africaines ».

Tout un décor coloré portant sur l'art de transmettre la parole dans les tribus sédentaires et chez les nomades. Depuis la rentrée, les enfants ont eu l'opportunité de bouquiner une quarantaine de livres, choisis en fonction de quatre tranches d'âge. À eux ensuite d'établir une sélection de leurs préférences afin de primer les auteurs qui ont reçu « La Souris d'Or ».

Cette sixième édition a été aussi l'occasion de mettre en lumière le savoir-faire des animatrices:

Séverine a réalisé des marionnettes et un spectacle avec les enfants, et Atika s'est lancée dans la lecture d'un conte et d'ateliers d'écriture Touareg.

Lors de la soirée inaugurale, les petits de CP ont manipulé les marionnettes dans le castelet du livre géant, les grands ont joué une pièce de théâtre.

Certains enfants ont travaillé les percussions pendant quinze jours avec Sébastien et ont accueilli parents et invités en musique.

Avec Laura de la bibliothèque, nous avons lu des contes sur Beniwi et Yakouba dans la calèche tirée par le cheval cantonnier Quadrille.



Sans oublier les visites des classes des deux écoles, l'heure du conte avec la bibliothèque municipale de Lampertheim et l'accueil d'enfants du Centre Jacoutôt et du Sifas, ... autant d'animations et de rencontres qui ont fait de cette semaine du livre 2007 un moment inoubliable !

CÔTÉ NOUVEAUTÉ

LES ANIMATIONS MULTIMÉDIA (EN DÉCEMBRE 2007)

Nous planchons actuellement sur la réalisation d'un film d'animation, « côté champêtre », de la trilogie Star Wars où des vaches « Dark Vador » seraient opposées à des tortues « Jedi » se battant pour un bout de prairie ...

Mais oui vous avez bien lu !

De leur côté, Franck et Emilie accompagneront les plus grands dans la réalisation d'un jeu de stratégie 100% made in Local !

VIE ASSOCIATIVE — 17

... ET LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DE 2008

En mars pour fêter Carnaval avec les enfants et pour découvrir de jeunes talents de la musique, du théâtre ou du conte lors de notre quatrième Festival de Printemps.

En mai pour la Fête du jeu et le Prix des Incorruptibles.

En juin pour notre Fête de fin d'année sur le thème de « Bollywood » ... tout un programme !

Rendez-vous l'année prochaine pour les « Voyages Extraordinaires ». ■

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine

Christophe Garroy
Animateur Global



VIE ASSOCIATIVE — 18

ASSOCIATION

PASSIONS PARTAGÉES

PASSION SALSA, LE VIRUS SE PROPAGE !

Il règne toujours une ambiance chaude et festive à la salle du Tilleul les lundis soirs sur les rythmes de reggeaton, merengue, chachacha et salsa. Le virus de la salsa se propage à Lampertheim : la salle du Tilleul est à présent trop petite pour permettre aux danseurs d'évoluer dans de bonnes conditions. Nous avons donc trouvé accueil à la Souris Verte pour des cours supplémentaires les mardis soirs. (19h débutants, 20h30 moyens). Merci à la Souris.

Les cours hebdomadaires sont complétés par des stages et fiestas à la salle des Fêtes avec la venue en septembre de Didier el Guada, professeur à Paris, et en novembre avec la danseuse professionnelle cubaine Madeline Rodriguez.

Toutes les générations de tous niveaux, de tous horizons se retrouvent autour de cette musique joyeuse.

PASSION COUTURE

Les mardis, toujours salle du Tilleul, Martine, en professionnelle, assure un suivi individualisé des couturières débutantes ou confirmées. Les réalisations sont de plus en plus élaborées : robes, manteaux, pantalons, rideaux, jupes... ou « simples » retouches. Notre dernière inscrite, Anaïs, est une collégienne de 14 ans, qui réalise actuellement elle-même, sa tenue de soirée pour les fêtes de fin d'année.

PASSION CUISINE : ADULTES ET ENFANTS

Tous les premiers mercredis du mois, les enfants-cuisiniers, âgés entre 8 et 13 ans, filles et garçons, se retrouvent salle du Tilleul, équipés de leur tablier pour la réalisation d'un repas complet pris en commun. Avant les fêtes, ils ont également réalisé ces petits trésors de notre patrimoine alsacien : les fameux « bredele » de Noël.

Les adultes gourmets ont préparé terrines et verrines de foie gras, et bien sûr : bredele de Noël. Fin novembre, lors de notre grand rendez-vous « Passions » à la salle des Fêtes, Jean-Paul Schultheiss, véritable passionné d'œnologie et orateur inépuisable, a proposé une conférence dégustation « Autour du Crémant ». Frantz, pâtissier-confiseur, à la retraite, a transmis trucs et astuces pour la réalisation d'une bûche de Noël. En attendant de nous retrouver en 2008, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année! ■

Betty Reibel et toute l'équipe de passionnés de Passions Partagées

CONTACT

Si vous aussi avez des passions, venez les partager et contactez-nous !
Tél. 06 08 28 05 06
passionspartagees@free.fr
www.passionspartagees.fr

VILLAGE

10^e ÉDITION DU MESSTI

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Cette année, le vide-grenier avait rendez-vous avec le soleil au cœur de notre commune

Pour sa dixième édition, le vide grenier de Lampertheim a investi le centre du village. Ainsi, la rue Principale, la rue de Pfttisheim, la rue de Pfulgiesheim et la place De Gaulle ont connu une animation matinale inhabituelle le 16 septembre dernier.

Un peu plus de 200 passionnés, dont plus de la moitié de Lampertheimois, ont pris place sur les trottoirs dès 6h00 pour exhiber leurs trésors et tester leurs talents de vendeurs.



En famille, entre amis ou entre voisins, cette manifestation, réservée aux particuliers conserve un caractère très convivial que l'association Le Village privilégie lors de l'organisation.

Ce nouveau parcours a permis à tous les promeneurs de redécouvrir le centre de notre commune en flânant dans des espaces habituellement réservés aux véhicules. Petite nouveauté cette année, chaque exposant a reçu lors de son arrivée un grand sac poubelle. L'objectif consistait à sensibiliser chacun à laisser son emplacement aussi propre que possible en fin de journée et de préserver ainsi les rues du village. Le message est apparemment bien passé et cette initiative a facilité le nettoyage des rues après la manifestation.

Pour les fidèles, rendez-vous pour la 11^e édition le 21 septembre 2008.

Autre rendez-vous à noter sur vos agendas : le carnaval des enfants le 01 mars 2008 ■



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE

LAMPERTHEIM VILLAGE

MERCREDI 16 JANVIER

MERCREDI 19 MARS

MERCREDI 21 MAI

MERCREDI 16 JUILLET

LAMPERTHEIM GARE

JEUDI 3 JANVIER

MERCREDI 5 MARS

JEUDI 15 MAI

MERCREDI 2 JUILLET

DÉCHETTERIE VERTE (COLLECTE DES VÉGÉTAUX)

PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE

HORAIRES : DE 14H À 19H DU LUNDI AU VENDREDI

DE 10H À 17H LE SAMEDI

VENDREDI 18 AVRIL

SAMEDI 17 MAI

MERCREDI 18 JUIN

VENDREDI 18 JUILLET

DÉCHETS-TRI MOBILES POINT BLEU

HORAIRES : DE 11H À 19H DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H À 17H LE SAMEDI

LAMPERTHEIM

PARKING SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 5 JANVIER

LUNDI 4 FEVRIER

VIE LOCALE — 19

MERCREDI 5 MARS

SAMEDI 5 AVRIL

LUNDI 5 MAI

MERCREDI 4 JUIN

SAMEDI 5 JUILLET

MUNDOLSHEIM, ATELIERS MUNICIPAUX RUE DES FLORALIES

MERCREDI 16 JANVIER

SAMEDI 16 FEVRIER

LUNDI 17 MARS

MERCREDI 16 AVRIL

SAMEDI 24 MAI

LUNDI 16 JUIN

MERCREDI 16 JUILLET

VENDENHEIM, TERRAIN DU WALDECK

LUNDI 21 JANVIER

MERCREDI 20 FEVRIER

SAMEDI 22 MARS

LUNDI 21 AVRIL

MERCREDI 21 MAI

SAMEDI 21 JUIN

LUNDI 21 JUILLET

À la demande de certains habitants nous assurerons le ramassage des déchets verts en période de taille au domicile des personnes âgées qui en feront la demande. Par ailleurs, la collecte de papiers et verres à recycler s'effectue chaque 1^{er} lundi du mois. Nous vous rappelons qu'il suffit de communiquer vos coordonnées au 03 88 20 12 69

ACL CLUB FÉMININ : UNE AFFAIRE DE CŒUR

Les activités du club occupent toujours entre 15 et 18 personnes. Tout au long de l'année comme à l'habitude, la mairie nous a fait confiance pour le fleurissement de la salle des mariages et pour la décoration de Noël des fenêtres de la mairie et de la salle du Tilleul.

La mairie nous a également délégué le fleurissement de la

nouvelle salle des fêtes à l'occasion de son inauguration en juin.

Après notre vente de Noël 2006 nous avons pu faire un don de 2 000€ à l'institution du Sonnenhof de Bischwiller pour participer au financement d'un spectacle avec les enfants pensionnaires de l'institution. Nous avons assisté à ce spectacle en juin à Bischwiller et avons pu mesurer combien grand est le dévouement du personnel de cette institution.

Nous avons annoncé un don pour les enfants malades à l'hôpital (animations ou spectacles) mais aucune association ne s'est manifestée suite à notre demande à l'hôpital.

La vente de décors printaniers, comme chaque année, a été faite au profit de l'Association des Amis de Katiali.

Pour soutenir le moral des troupes (qui est d'ailleurs toujours au beau fixe) nous sommes allés voir la comédie musicale « La Belle et la Bête » à la MAC de Bischwiller le 24 mars.

Le club a fonctionné tout l'été à la demande de quelques dames et nous avons travaillé pour... Noël!

Ce sera « une affaire de cœur » pour l'association OCOVAS du professeur Eisenmann. C'est promis, nous y mettrons tout notre cœur ■



VIE ASSOCIATIVE — 20

ACL

COUNTRY ROAD

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés avec l'école de musique Magnus et Staccato le 21 juin 2007 pour la fête de la musique où vous êtes venus nombreux malgré le déplacement de dernière minute à la salle des Fêtes en raison d'une météo incertaine.

Nous avons malgré tout pu vous faire danser même si le déroulement de la soirée a été quelque

peu perturbé par ce changement. Mais nous pensons que les infrastructures de la salle des Fêtes avec son parvis sont plus



adaptées à ce genre de manifestation et espérons pouvoir renouveler l'édition 2008 au même endroit.

Nous avons enchaîné le 23 juin 2007 par une animation de danse country lors de la fête de la musique organisée par la commune d'Oberschaeffolsheim suivie des feux de la St Jean.

Avant de prendre un petit mois de repos nous avons participé avec le groupe Texas Sidestep à une démonstration le 14 juillet 2007 à Haguenau, soirée consacrée à la country, où nous avons chauffé nos semelles car il me semble bien que ce fut le seul week end de canicule de cet été 2007.

Après une reprise en douceur le 23 août 2007 pour se remettre en jambes, nous avons été sollicités pour danser lors de la fête du sport le 23 septembre 2007 sur la place du marché à Bischheim.

Depuis le 27 septembre 2007, nous avons repris les cours pour débutants avec une douzaine de participants tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h00 à la salle des Fêtes avis aux amateurs qui souhaitent nous rejoindre. Nous vous donnons rendez-vous lors de notre soirée country et espérons vous rencontrer le 31 mai 2008 à la salle des Fêtes et vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2008 ■

UN CONCERT EXCEPTIONNEL



Après une rentrée réussie qui confirme par l'effectif des inscrits (515), la bonne santé de notre école de musique, nous voici déjà aux portes de Noël!

Une fois de plus, ce fut un trimestre dense où professeurs et élèves se sont employés à faire vibrer tous les murs de notre intercommunalité.

On retiendra de ce premier « tiers temps musical », un concert exceptionnel de deux grands et chaleureux guitaristes, Jean Félix Lalanne et Michel Haumont.

Ce 17 novembre aura marqué tous les heureux mélomanes venus très très très... nombreux pour assister à une soirée de très haute tenue. Merci encore à tout ce public curieux et ravi, et merci également à mesdames Rohfritsch et Poinsignon pour leur confiance accordée et la mise à disposition de la superbe salle polyvalente si propice à cette magie de concert.

Le mardi 11 décembre 2007 à 20h, dans cette même salle a eu lieu une audition de Noël

où nos chers musiciens nous ont distribué de jolis cadeaux sonores ...

J'en profite également pour vous signaler que nous avons une nouvelle professeure de chant, Marie Chauvière, toute disposée à vocaliser avec vous!

Si vous voulez franchir le pas, n'hésitez pas à nous contacter à l'École de musique au 06 26 49 67 10 ou au 03 88 20 01 70.

Dernière info, nous avons un nouvel atelier de pratique collective autour des musiques du monde qui se déroule tous les mardis à la villa Ravel.

Christophe Oury, notre talentueux professeur vous attend également pour des voyages vivifiants... sans risque de décalage horaire!

À très bientôt pour d'autres belles rencontres musicales et humaines.

Bonnes fêtes à toutes et à tous ■

Fabrice Desmets, directeur de l'École Intercommunale de Musique, SIVU RAVEL

ÉVÉNEMENT TRIO SÀSUSI



Pour remercier la commune de l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve depuis de nombreuses années, nous avons le plaisir d'inviter les habitants de Lampertheim au concert que nous donnons dans la salle des Fêtes.

Il aura lieu le samedi 2 février 2008 à 20h00.

Pour la bonne organisation de cette soirée, nous ferons parvenir une invitation aux résidents de Lampertheim.

Entrée libre, plateau ■

VIE ASSOCIATIVE — 21



ACL : THÉÂTRE PROGRAMME 2008

11 et 12 Janvier :
THÉÂTRE ALSACIEN
Waschbratt de Uberach.

23 et 24 Avril
Trois Nouvelles de Marcel AYME
(interprétées par la Compagnie des Malfaiteurs).

24 et 25 Mai
Fête de fin d'année ACL
Comédie par les adultes
Scénettes et sketches par
les enfants et ados ■

LA RELÈVE DU TC LAMPERTHEIM

Ce début de saison 2008 est l'occasion de mettre en avant quelques jeunes compétiteurs qui se sont distingués au cours de la ou des saisons précédentes et qui, espérons-le, confirmeront leurs performances de l'année passée ou tout le bien que l'on pense d'eux

Commençons par les jeunes compétiteurs et compétitrices des huit équipes engagées en Championnat par équipes d'été en 2007 qui sans jamais démeriter ont vaillamment défendu les couleurs du TCL, certes avec des fortunes diverses (tout le monde n'a pas eu un tirage au sort favorable) mais toujours dans un bon esprit à l'image de l'équipe des Poussins 1 (9/10 ans) qui s'est



Gaëtan Nicolas : vainqueur du Tournoi Interne 2007 face à Thierry Ollier

hissée sur la plus haute marche du podium de la 2^e division alsacienne sans perdre un match (!) et dont on attend beaucoup pour les saisons à venir... Un grand bravo donc à Laurent Soler, Alexandre Paszkowski et

Antonin Schaad qui a quant à lui déjà entamé la nouvelle saison de façon tonitruante en remportant six matchs consécutifs au Tournoi de Schiltigheim dont il a atteint la finale 11/12 ans !

L'autre millésime en forme en ce début de saison semble être celui des «1992» avec Louise Fleury chez les filles (finaliste du tournoi interne) et les «Poussins 2002» à savoir Gaëtan Nicolas (vainqueur du tournoi interne), Johan Cheneviere, Gabriel Herbert, Yann Amiot et Yannick Wehrle.

À noter que certains ne sont pas tout à fait inconnus puisqu'ils avaient inscrit à leur carte de visite un titre de champion du Bas-Rhin puis d'Alsace toutes divisions confondues en 2002, année où ils étaient justement poussins... comme quoi l'histoire se répète et soyez certains qu'en cette dernière saison de championnat jeunes qu'ils ont d'ores et déjà entamée en novembre, ils auront à cœur de briller aussi bien à Lampertheim lors de l'Open de septembre qu'ailleurs car les places en équipe 1 senior sont à portée de raquettes ! ■

VIE ASSOCIATIVE — 22 BCL

LAMPERTHEIM AU SOMMET DU BADMINTON ALSACIEN

L'équipe 1 vient de faire ses premiers pas en Régionale 1, l'élite du badminton alsacien regroupant les 8 meilleures équipes de notre belle région

Bien évidemment, la saison sera marquée par de difficiles combats mais la motivation des joueurs laisse espérer que le «modeste» objectif du maintien pourra être atteint. L'équipe 2 quant à elle, découvre la Régionale 2 qui lui permettra de sillonner les 4 coins de l'Alsace à la recherche de quelques belles performances. L'équipe 3 est ambitieuse et espère réaliser une belle saison qui pourrait lui ouvrir les premières places de la D2 du Bas-Rhin et pourquoi pas... les portes de la 1^{ère} division. Enfin l'équipe 4, qui reprend du service après une petite année sabbatique, a pour seule ambition de permettre à plusieurs jeunes issus de l'école

de badminton et quelques anciens joueurs loisirs de s'aguerrir à la compétition dans une ambiance chaleureuse.

En parallèle des compétitions par équipe, notons le début de saison tonitruant de Romain qui décroche le titre de champion du Bas-Rhin de double hommes et la performance exceptionnelle de Samson au trophée interrégional cadet avec une victoire en double et une place de finaliste en simple. Le début de saison est également marqué par l'engouement retrouvé pour le badminton loisirs puisqu'une vingtaine de nouveaux membres, d'ailleurs essentiellement féminins (et bien messieurs qu'attendez-vous?) sont venus grossir les rangs de notre association. Le prochain achèvement des travaux de rénovation de notre club house nous permettra de compléter les soirées sportives par quelques 3^e mi-temps mémorables.

La seule petite déception résulte de la baisse de fréquentation des créneaux jeunes non-compétiteurs. Conjointement en effet, les compétiteurs restent fidèles au rendez-vous et près d'une vingtaine d'enfants participeront au circuit de compétition organisé par la ligue d'Alsace. Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous vous invitons à venir découvrir notre sport favori soit en tant que spectateur lors d'une des rencontres de l'équipe 1 par exemple, soit en tant qu'acteur lors des différents créneaux ouverts aux loisirs, aux jeunes et aux compétiteurs. Vous pouvez également nous retrouver 7j/7, 24h/24 sur le site www.bcl67.com Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année ■

Sportivement



TÉMOIGNAGE

LE PETIT CAHIER BLEU DE TOUTE UNE VIE ...

Madame Torterotot est née à Hoerdts en 1912. Dès l'âge de 6 ans elle sait déjà qu'elle sera un jour institutrice, et lorsqu'elle termine en 1932 ses études, elle réalise son rêve.

Ce métier, elle le vivra avec bonheur pendant 40 ans, comme une vocation. Elle effectue un premier remplacement à Geudertheim, un autre à Morschbronn, puis durant deux années, la toute jeune institutrice sera en poste à «Wienjaegerstahl». Lundi matin réveil à 5h pour sauter dans un train en direction d'Haguenau, changement pour Reichshoffen et là onze kilomètres à vélo à travers la forêt pour arriver à 8h précises à «l'école». C'est une petite maison au fond des bois, une rivière coule juste devant. Le cadre est bucolique, les conditions de vie et d'enseignement le sont moins : 22 élèves âgés de 6 à 14 ans rassemblés en une classe unique.

La maîtresse, avec une pointe de fierté se souvient de l'aînée du groupe, la fille du garde forestier. Elle l'a préparée au certificat d'étude, c'était la première fois qu'un enfant de ce village se présentait à cet examen. La jeune fille a non seulement été reçue, mais encore elle a été 1^{ère} du canton ce qui a valu à son enseignante d'être distinguée par l'inspecteur. De quoi oublier les conditions de vie spartiates, le minuscule logement au-dessus de la salle de classe, l'eau glacée de la rivière où l'on lavait le linge et les soirées de solitude au milieu de la forêt. Dure existence lorsque l'on a juste 22 ans.

Titularisée, elle obtient son 1^{er} poste à Hoerdts où elle restera durant 8 ans, la guerre bloque toute possibilité de mutation pourtant elle aurait eu tellement



envie de bouger. Pendant ces temps difficiles, elle connaîtra trois fois la joie d'être maman, en 1940, 41 et 43. En mai 1945 elle obtient un poste à Lampertheim où logement de fonction de l'institutrice et salle de classe sont situés dans le même bâtiment, ce qui est bien pratique pour cette jeune mère qui veut concilier une profession passionnante et une vie de famille réussie. À l'époque, dans ce petit village d'environ 800 âmes, élèves catholiques et protestants ne fréquentent pas les mêmes bancs. L'école catholique se trouve au 3, place du Tilleul, l'école protestante est éclatée sur 3 sites : le directeur, M. Jacob tient sa classe là où se trouve actuellement le garage Ritter, un enseignant occupe une salle de classe dans la mairie et Mme Torterotot a un cours à 3 niveaux (CP, CE1 et CE2) dans la salle du Tilleul au rez-de-chaussée. Elle vit à l'étage. Les toilettes, dans la cour, sont communes aux élèves et à son usage personnel. Le confort est rudimentaire mais au moins, il y a l'eau courante ce qui n'était pas le cas à Hoerdts en 1945 dans le précédent logement qu'elle occupait.

Le matin, tôt, vers 7h une dame du village vient allumer le vieux poêle pour chauffer la salle de classe. Les enfants disposent leurs sabots en rang dans le couloir avant de rentrer et de s'asseoir sagement. Attention, la maîtresse est sévère ! On s'applique ! Deux générations, 530 élèves, des enfants nés de 1937 à 1966, peuvent encore lire leurs noms, impeccablement calligraphiés sur les pages jaunies du cahier bleu à grands carreaux, une colonne pour les garçons, une pour les filles. Tient, notre adjointe, Mireille Busser fait partie de la dernière fournée !

Des effectifs qui dépassent allègrement la trentaine d'élèves. Mme Torterotot va apprendre à tout ce petit monde, à lire, écrire, compter et ... parler français.

En effet, à l'époque les petits arrivent en CP ne maîtrisant pour la plupart que l'alsacien.

Début des années 60 le groupe scolaire prend forme, une maternelle ouvre ses portes.

Les classes du primaire disséminées dans le village sont maintenant regroupées dans un nouveau bâtiment de 6 salles dont seulement 3 seront occupées au départ.

La construction du premier lotissement de notre village est lancée : la rue de l'Ecole tout d'abord. De nouvelles familles emménagent, les bancs d'élèves se remplissent. Les enseignants s'installent dans les logements de fonction neufs et modernes. Et l'heure de la retraite sonne, 40 ans se sont déjà écoulés, debout devant le tableau noir, la journée, assise à son bureau le soir, stylo rouge en main traquant la faute d'orthographe dans la dictée, l'erreur de calcul dans le problème, encourageant l'un, grondant l'autre, sévère, elle le reconnaît, mais juste et emplie d'amour pour tous ces enfants à qui elle transmet avec passion son savoir.

VIE LOCALE — 23

Elle habite maintenant tout contre l'école, de son fauteuil elle assiste avec plaisir aux ébats des enfants pendant les récréations, se réjouit de cette vie, de cette fraîcheur.

Leurs cris, leurs jeux égayent la vieillesse souvent bien solitaire de cette charmante dame qui évoque avec plaisir son passé d'enseignante.

Chaque année Madame Torterotot retourne à «Wienjaegerstahl», c'est presque un pèlerinage.

La petite maison est fermée, ce n'est plus une école depuis bien longtemps, l'eau du ruisseau est toujours aussi froide et les arbres séculaires cachent le soleil, mais elle se souvient des frimousses polissonnes ou sages, des bons points, des cancrs attachants, de ceux qui tiraient la langue en écrivant avec application, de ceux qui étaient passés maîtres en tâches d'encre ...

Tous ces noms qui défilent pendant qu'elle feuillette le vieux cahier bleu, tous ces enfants devenus grands qui lui disent :

Merci Maîtresse ■

LAMPERTHEIM LABELLISÉ «VILLE INTERNET @ 2007»

*Lampertheim
a reçu la
distinction
«Ville Internet @»
lors de la 9e
cérémonie
de remise
des labels
Ville Internet
qui s'est déroulée
le 28 novembre
2007 à Lille.*

VIE LOCALE — 24

Villes Internet est un réseau d'élus locaux, d'agents administratifs et d'acteurs associatifs ayant décidé de capitaliser leurs connaissances de l'Internet et des technologies de l'information.

Le but de l'association est d'œuvrer pour le développement de l'internet local et citoyen.

Le label Ville Internet (de une à cinq arobases) est un label national qui a été décerné depuis 8 ans à plus de 600 collectivités françaises.

Cette année 236 villes se sont portées candidates, dont Lampertheim pour sa première participation.

Les collectivités qui inscrivent une politique internet dans leur mission de service public sont invitées à y participer chaque année. Ce concours permet à la collectivité locale d'évaluer et de



montrer la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous, pour l'intérêt général.

Le jury, composé d'experts, analyse les politiques menées par les collectivités sur la base de critères liés aux valeurs de citoyenneté active et de démocratie participative.

L'attribution du label fait l'objet d'une évaluation sur la politique globale d'une collectivité en matière d'internet citoyen où sont étudiés les éléments qui permettent de juger de l'implication des habitants dans cette politique.

Ces critères sont susceptibles d'évolution année après année pour rendre compte des innovations qui ont été produites par les collectivités locales.

Parce que l'échange ne peut être qu'unique-ment virtuel, la cérémonie a été aussi une occasion de partager expériences et initiatives avec d'autres communes de taille équivalente ou plus grandes.

Nous remercions l'ensemble des visiteurs en ligne et les personnes ayant participé au succès du développement numérique de la commune ■



SAPEURS POMPIERS DE LAMPERTHEIM À VOTRE SERVICE !



EFFECTIF – INTERVENTIONS

La Section des Sapeurs Pompiers composée de 17 sapeurs a effectué au courant de cette année 57 interventions.

CALENDRIERS

Toute la Section vous remercie pour le bon accueil que vous avez réservé lors de la distribution des calendriers 2008. Les personnes absentes lors de cette distribution peuvent se le procurer chez

les pompiers qui vous le présenteront volontiers.

MARCHE GOURMANDE DE L'ASPERGE

Nous vous invitons d'ores et déjà, à la 2^e Marche Gourmande de l'Asperge qui aura lieu le dimanche 4 mai 2008 aux alentours de la commune de Lampertheim. Sortez vos agendas, inscrivez cette date et venez nombreux !

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous, au nom de la Section et de

l'Amicale de très belles fêtes de fin d'année, avec nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2008.

VIE LOCALE — 25

Lieutenant Marc OST, Chef de Section
Laurent ADAM, Président de l'Amicale ■

ANIMAUX

NE PAS NOURRIR LES CHEVAUX SVP..

C'est le texte que l'on trouve sur de petits panneaux A4 cloués sur les piquets de clôture des parcs tout autour de notre village.

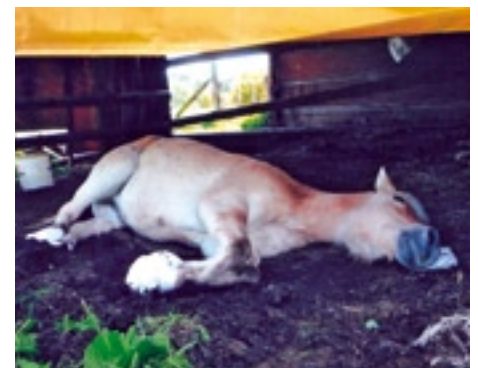
LES CHEVAUX SONT-ILS MIS AU RÉGIME PAR LEURS PROPRIÉTAIRES ?

On se dit que : « Les pauvres, un croûton de pain de ci, une poupée de maïs de là, ne leur feront pas de mal. Et en plus, les enfants ont ainsi un but de promenade, ça les amuse de lancer la nourriture aux chevaux, ils sont si gourmands. D'ailleurs, ils en réclament encore

et encore... » Imaginez X promeneurs du dimanche qui se succèdent devant la même pâture, tous animés de la même gentille intention : gâter un peu ce gros animal sympathique et toujours affamé.

Eh bien, à l'issue du week-end, le pensionnaire du pré, gavé à l'excès (d'autant plus que son enclos jouxte un champs de maïs que les promeneurs n'hésitent pas à piller, arrachant gaiement tiges et poupées de maïs qu'ils jettent par-dessus le grillage au plus grand régal de la malheureuse gourmande) montre des signes de fatigue. Puis la douleur prend le dessus et enfin le verdict tombe tel un couperet, il faut abréger son calvaire et l'euthanasier. Le vétérinaire accomplit sa tâche avec résignation et

tristesse, les propriétaires sont accablés de chagrin. Alors, s'il vous plaît, respectez la consigne que les cavaliers vous prient poliment de suivre : ne pas nourrir les chevaux svp ■



ATTENTION AU CHIEN

De tous les animaux qui vivent avec l'homme, le chien est celui qui a su le mieux évoluer à ses côtés

Alors comment explique-t-on dans ce cas que ce fidèle compagnon et assistant de vie fasse de plus en plus souvent la une des journaux ? Le problème vient-il vraiment des chiens, de certaines catégories de chiens, ou la cause doit-elle être recherchée ailleurs ? Il serait plus judicieux de déterminer ce qui peut pousser un chien à mordre. N'importe quel chien est potentiellement dangereux. Il ne faut donc pas assimiler une race avec un comportement dangereux. Le comportement d'un chien est le résultat de différents facteurs qui sont eux-mêmes généralement liés au comportement

VIE LOCALE — 26

de l'homme et à l'attitude que ce dernier adopte face au canidé. À ce jour, il n'existe pas de preuve scientifique que certaines races présentent plus de signes d'agressivité et détiennent un palmarès plus important d'agressions avec morsures que d'autres.

Le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (CDIA) évalue le nombre de morsures annuelles à environ 500 000 en France. Mais cela ne reste qu'une évaluation ; en effet, les morsures les moins impressionnantes infligées par son propre chien ne sont souvent pas déclarées. On rappelle qu'il y a environ 8,5 millions de chiens recensés en France.

Selon les statistiques, 70% à 80% des personnes agressées sont des enfants de moins de 18 ans. Les enfants en bas âge seraient surtout mordus au visage, la partie du corps la plus exposée, et les adolescents aux bras et aux jambes. Chez les adultes, les populations les plus

agressées sont les cyclistes et les joggers. En effet, leur déplacement rapide a tendance à provoquer des réactions de poursuite de la part des chiens : l'instinct de chasse du chien se réveille. Les autres attaques les plus fréquentes sur des adultes concernent enfin des personnes qui, dans le cadre de leur activité professionnelle, sont amenées à pénétrer sur le territoire du chien : facteurs, démarcheurs, représentants de commerce, employés EDF...

Dans la grande majorité des cas, et selon des études statistiques, le chien mordeur est connu de la victime. L'homme n'est pas toujours conscient du fait que son attitude, sa gestuelle peuvent être interprétées par le chien comme une agression et induire chez lui un comportement non désiré.

Le propriétaire a une très grande responsabilité. C'est à lui d'éduquer son animal et l'habituer à diverses situations, y compris les plus insolites, de façon à le rendre aussi sociable que possible.

Une mauvaise socialisation, une mauvaise adaptation à des situations diverses peuvent conduire le chien à l'agression en réponse à des stimuli mal maîtrisés.

L'agression peut survenir dans divers cas : l'agression par peur : elle pourra être déclenchée par l'enfant qui court après un chien peureux, l'agression territoriale, déclenchée par l'entrée sur le territoire du chien, l'agression de hiérarchie : si la hiérarchie n'est pas clairement définie au sein de la « famille-meute », le chien réagira en chef de meute, l'agression par irritation du chien rongeur son os et qui est ennuyé par l'enfant qui cherche à le lui prendre, l'agression de prédation qui se réveille lorsque l'on court près d'un chien (enfants, vélos) par exemple,



l'agression de survie : frapper un chien qui se soumet peut déclencher la légitime défense, l'agression instrumentalisée : dressé à l'attaque, le chien ne présente plus les phases de menace (grognement...).

La gravité de la morsure sera généralement proportionnelle à la taille du chien, mais pourra également dépendre de la réaction du chien. Un tendon d'Achille sectionné par un Yorkshire terrier sera plus handicapant qu'une morsure de berger à la cuisse.

En visant certaines races, on donne à penser que les autres ne représentent aucun danger. Le principe de catégorisation des chiens peut avoir l'effet pervers de rendre ces chiens dits dangereux encore plus dangereux ; sous l'effet de la pression politique, médiatique et du regard des autres, les propriétaires de tels animaux peuvent les rendre asociaux et caractériels par exemple en les isolant ou en limitant les contacts avec l'extérieur. L'anthropomorphisme est devenu dans notre société une chose fréquente, car le chien a, de nos jours, une utilité sociale : il permet de ne pas être seul, c'est un compagnon de vie. Il remplace l'enfant parti de la maison ou le conjoint disparu, alors que jusqu'à il y a une trentaine d'années ce n'était qu'un chien de garde ou de troupeaux que l'on regardait à peine. Mais l'anthropomorphisme ne doit pas être poussé à l'extrême ; le chien reste un animal avec ses propres codes de communication : « Considère ton chien comme un homme, et il te traitera comme un chien ». Pour éviter tout problème avec votre fidèle compagnon, sociabilisez-le, habituez-le au monde où nous vivons, à ses bruits, éduquez vos enfants en leur expliquant que Médor n'est pas une peluche de plus parmi ses jouets, et avant tout choisissez un bon élevage (la quantité de chiens ne fait pas la qualité !)

Noury Franck,

Sapeur Pompier de Lampertheim

QUADRILLE À TROUVILLE



Déplacement virtuel certes, via clef USB, mais présence réelle de notre cheval cantonnier lors de la 5^e édition du « congrès du cheval territorial » qui s'est réuni cette année à Trouville-sur-Mer, rassemblant 70 communes qui sont équipées « d'hippomobiles ».

Des chevaux jardiniers de Lyon, à ceux de la police municipale de Savigny-Le-Temple, des traits bretons de l'omnibus de Brest, aux boulonnais débardeurs de Vincennes... autant d'expériences concluantes : rentabilité de l'opération, efficacité du couple cheval meneur, impact social positif...

En Alsace, suite au salon « Biobernai » sur lequel nous étions présents, plusieurs communes ont manifesté un vif intérêt pour le travail de Quadrille.

Des contacts ont d'ores et déjà été pris, équipes techniques et élus

sont venus sur place constater la polyvalence et la maniabilité de notre attelage, nous ont interrogé sur notre démarche, se sont renseigné sur le coût des équipements ...

Sous les feux de la rampe Quadrille reste imperturbable et accomplit ses tâches quotidiennes sans faillir : après l'arrosage intensif de la période estivale, voici en automne que l'on s'attaque au nettoyage de la voirie et au ramassage des feuilles mortes, au transport du matériel pour l'élagage, mais aussi par tous temps à la collecte des papiers et verres à recycler chez les personnes âgées, distribution de l'Info + et du courrier interne, surveillance et maintenance des aires de jeux, calèche occasionnel pour les enfants ravis.

Autant d'occupations diverses et variées auxquelles elle s'adapte de bonne grâce, confiante en les ordres de son meneur ■



LE CLASSEMENT DE QUADRILLE

- en label loisirs : qualifiée
- en classement France Traits : 1^{ère} de sa catégorie.

VIE LOCALE — 27

Il fallait effectuer une traction, une maniabilité, et une présentation en modèles et allures.

Elle s'est très bien comportée, malgré le dépaysement !



Félicitations à Quadrille et à Charles !



ZOOM— 28

ENVIRONNEMENT

INSPIREZ-EXPIREZ !

Le PLAN de PROTECTION DE L'ATMOSPHERE de L'AGGLOMERATION de STRASBOURG est un ensemble de mesures visant à réduire les émissions de polluants primaires (SO₂, NO_x, PM₁₀, O₃, C₆H₆ ...) par les sources fixes et les sources mobiles. Ces mesures émanent de la loi sur l'air du 30 décembre 1999 et sont applicables aux agglomérations de plus de 250 000 habitants par décret du 25 mai 2001.

Faisant partie de la CUS, nous sommes évidemment concernés par le PPA mais notre situation de commune périphérique fait que nous ne sommes pas sensibles aux mêmes polluants que le centre ville.

QUELS SONT LES POLLUANTS CONCERNÉS ?

Tous les polluants majeurs sont concernés, le dioxyde de soufre, (SO₂), les oxyde d'azote (NO_x), les particules (PM₁₀), l'ozone (O₃), mais également les composés organiques volatiles (COV), en particulier le benzène et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), enfin le monoxyde de carbone (CO) et les métaux lourds (par exemple le plomb)

Pour chacun de ces polluants on définit un seuil de protection, c'est-à-dire un seuil sous lequel le polluant n'a pas d'incidence sur la santé, au moins à l'état actuel des connaissances, un seuil de recommandation et d'information au dessus duquel on est tenu à informer les populations et où certaines personnes sensibles doivent prendre des mesures de protection, enfin un seuil d'alerte au-dessus duquel des mesures restrictives doivent être prises.

Ces seuils sont donnés le plus souvent en milligrammes (mg) ou en microgrammes (µg) par mètre cube d'air et les recommandations sont diffusées par radio et affichées sur les

panneaux d'information des autoroutes. Pas de panique ! Nous ne vivons pas dans une usine chimique, les polluants concernés par le PPA sont essentiellement des gaz irritants qui, aux seuils de recommandation peuvent incommoder ou exceptionnellement dégrader l'état de santé de personnes sensibles.

Certaines de ces substances sont des poisons mais il n'y a jamais de danger d'empoisonnement aux concentrations auxquelles on les trouve dans l'atmosphère. On déplore malheureusement des intoxications au monoxyde de carbone mais elles sont causées par un mauvais réglage des appareils de chauffage ou une mauvaise

aération des habitations. Cela n'a aucun rapport avec la pollution atmosphérique : la concentration mortelle de monoxyde de carbone est deux cent fois supérieure au seuil de recommandation prévu par le PPA et la fumée de cigarette contient une concentration dix fois supérieure à ce seuil.

LES ÉTAPES DU PPA

La première étape du PPA consiste à faire des mesures nombreuses et précises des polluants concernés et ce n'est pas une chose facile. Les mesures sont effectuées depuis plusieurs années par les stations fixes ou mobiles de l'ASPA sur un territoire comprenant la CUS ainsi que la commune de Hoerth. L'étape suivante est une étape de modélisation.

La modélisation consiste à exprimer la teneur en polluant, par exemple NO₂, en fonction de paramètres que l'on peut mesurer ou dont on connaît l'évolution dans le temps. Il s'agit de paramètres météorologiques, géographiques, économiques ou de concentrations de polluants mesurées. La modélisation a été étendue à un large périmètre englobant les communes de Hoerth, Plobsheim, Hindisheim et Durningen.

Pour être utile, un modèle doit être validé et doit avoir un caractère prédictif. Le modèle a été optimisé et validé en comparant les chiffres issus du modèle aux mesures effectives en l'an 2000. Si le modèle ne change pas et si les paramètres sont corrects on peut prévoir la situation en 2010.

Mais toute mesure physique est soumise à une erreur statistique et les évolutions économiques sont parfois imprévisibles. Il n'est pas impossible que certaines prévisions soient erronées de 50% en plus ou en moins.

De telles erreurs ne sont pas graves, l'important est que des décisions adéquates soient prises

et que les teneurs en polluants varient dans le bon sens.

La dernière étape consistera, après enquête publique à prendre de mesures réglementaires concernant les industries, les transports et les particuliers.

L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POLLUANTS.

Il serait fastidieux de donner ici une énumération exhaustive de tous les polluants. Un dossier complet donnant les mesures et les résultats de la modélisation de tous les polluants peut être consulté sur le site de la DRIRE : www.alsace.drire.gouv.fr/environnement/actualités/1ertrim007/Res_Projet_PPA.STG.pdf

On peut dire que la situation des polluants majeurs provenant de l'industrie et des transports s'améliorera sensiblement pour des raisons techniques. (utilisation de carburants contenant moins de soufre, pots catalytiques, filtres à particules, amélioration des procédés industriels etc...).

Le dioxyde de soufre (SO₂) et l'oxyde d'azote (NO₂) diminueront au moins de 35% mais il y aura encore des dépassements du seuil d'information autour des grands axes routiers.

Le cas des particules est à part parce que la nouvelle méthode de mesure des particules inférieures à 10 microns (PM₁₀), normalisée à l'échelle européenne, est plus sensible que la méthode française. Elle entraîne une augmentation de 30% des valeurs mesurées et les modèles ne sont pas calibrés pour ces valeurs. Toutefois, bien que la situation se soit largement améliorée en raison d'un renouvellement du parc automobile, on pourra encore observer des dépassements du seuil d'information ou même du seuil d'alerte au voisinage des grands axes routiers.

La météo joue un rôle important sur la pollution par les particules lors des périodes de brouillard, de faible vent ou d'inversion des températures et aucun règlement ne pourra limiter ces phénomènes.

Les composés organiques volatiles proviennent essentiellement des raffineries de pétrole et des entreprises utilisant des solvants (imprimeries, stockage de solvants, peintures...). Des incitations fortes auprès des industries concernées ont conduit à une diminution sensible de ces polluants.

À LAMPERTHEIM, SOMMES-NOUS À L'ABRI DES POLLUTIONS ?

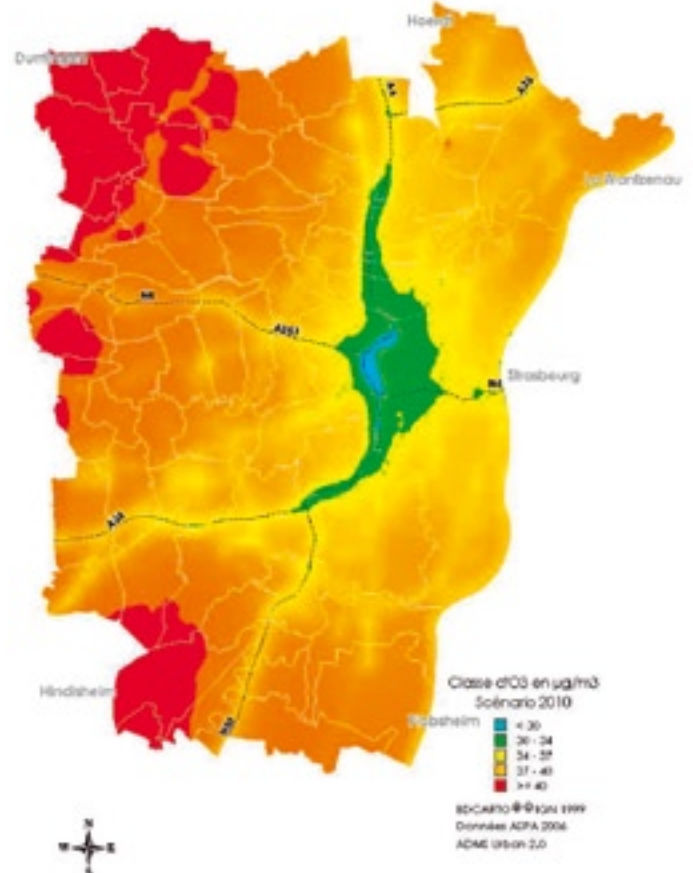
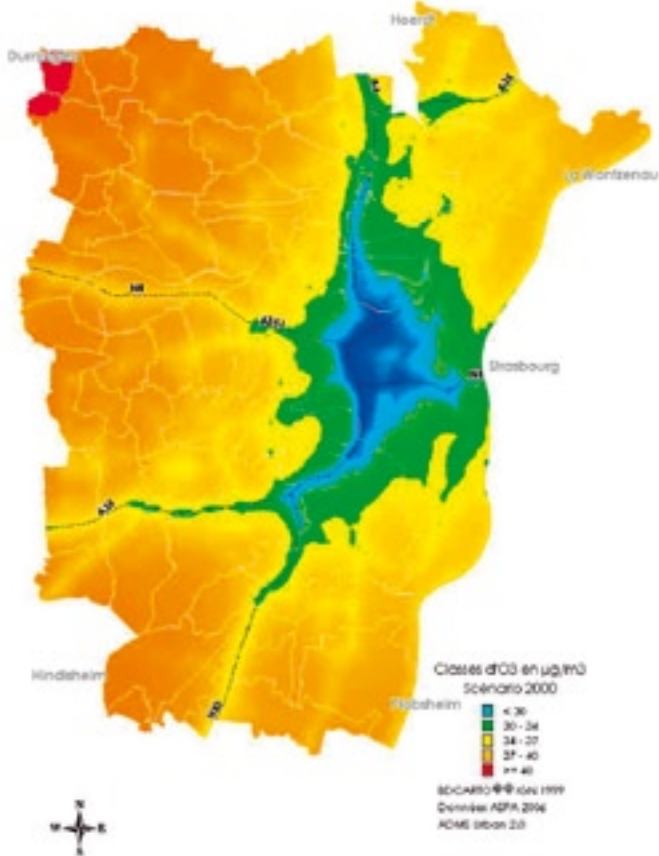
La commune de Lampertheim comme beaucoup de communes en périphérie de la CUS est surtout concernée par l'ozone et dans une moindre mesure par les particules et par certains composés organiques volatiles. La carte ci-après montre que nous passons du jaune à l'orange c'est-à-dire au dessus de 37 microgrammes par mètre cube en moyenne annuelle, c'est-à-dire qu'il faut prévoir quelques dépassements possibles du premier seuil d'alerte pour la pollution à l'ozone.

Pour les autres polluants nous nous trouvons en zone verte ou bleue et sauf accident nous n'aurons pas de problème majeur.

Parmi les nouveaux polluants, non concernés par le décret du 25 mai 2001 figure le fameux benzo(alpha)pyrène.

ZOOM — 29

Derrière ce nom barbare se cache un composé organique de la famille des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) fortement cancérigène qui est émis lors de la combustion incomplète du bois. Dans une commune comme la nôtre, beaucoup de maisons individuelles sont équipées d'une cheminée ou de poêles à bois. Nous sommes devant un vrai dilemme : le chauffage au bois contribue à la limitation des gaz à effet de serre, mais lorsqu'il est brûlé à trop basse température il émet des benzopyrènes, ce qui est le cas de la plupart des petites installations de chauffage. Pour brûler proprement le bois, ou la biomasse en général, il faut des chaudières spéciales qui sont généralement de grosses installations. Même si des directives le prévoient, on ne pourra pas et on n'acceptera pas de remplacer les cheminées ou les poêles en faïence qui par ailleurs ont rôle de convivialité. Là encore, gardons la tête froide car avant de condamner notre cheminée il faut savoir que la fumée de cigarette contient également des benzopyrènes qui, même en faible quantité sont directement assimilables.



ZOOM— 30

(jaune=34-37 µg/m³ en moyenne annuelle)

LE CAS PARTICULIER DE L'OZONE.

Le problème de l'ozone mérite notre attention parce que c'est un problème complexe et nous sommes particulièrement exposés à ce polluant.

Il faut bien distinguer l'ozone qui se forme dans les basses couches de l'atmosphère et qui est à juste titre une pollution de l'ozone stratosphérique (de la haute atmosphère) qui nous protège des rayons ultra-violet (UV) du soleil et qu'il faut absolument préserver.

L'ozone se forme à partir de l'oxygène de l'air par réaction chimique avec des précurseurs (COV et NO_x) en présence de rayonnement UV et de chaleur.

La chimie de la formation de O₃ est extrêmement complexe. Le rapport COV/NO_x augmente la production de l'ozone, mais une forte concentration de NO participe également à sa destruction, par conséquent les niveaux de pollution par l'ozone sont plus faibles aux abords des routes et en agglomération qu'à la campagne et dans les communes périphériques.

Il faut distinguer l'ozone de fond et l'ozone de pointe. L'ozone de fond provient de la configuration et du climat du fossé Rhénan (configuration en cuvette, absence de vent, ensoleillement et température élevées en été, réchauffement climatique en général). Une grande partie de l'ozone de fond provient d'autres régions de l'Europe. L'ozone de pointe, par contre, provient essentiellement des composés organiques volatiles.

L'ozone est un gaz très oxydant. Il est irritant pour les voies respiratoires et néfaste pour la végétation... Mais comme il est très bactéricide, on l'utilise parfois à la place du chlore pour le traitement de l'eau et des piscines ! L'objectif de qualité de l'air est de 120 µg/m³ en moyenne sur 8 heures, le seuil

de recommandation et d'information de 180 µg/m³ en moyenne horaire.

Et on prévoit trois seuils d'alerte: Seuil d'alerte 1: 240 µg/m³ en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures. Seuil d'alerte 2: 300 µg/m³ en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures.

Seuil d'alerte 3: 360 µg/m³ en moyenne horaire. Le seuil d'alerte 1 a été atteint durant 4 jours en 2003 avec un maximum à 255 µg/m³. Actuellement la concentration de fond est en augmentation constante.

Cette évolution est liée au réchauffement climatique et elle ne pourra être traitée qu'à l'échelle régionale et même mondiale. Par contre, la limitation de la circulation pourra écrêter les pics d'ozone, mais globalement la situation continuera à se dégrader.

Les cartes ci-dessus montrent l'évolution de la pollution par l'ozone entre 2000 et 2010. Dans l'échelle de teintes, le bleu représente moins de 20 µg/m³ et le rouge plus de 40 µg/m³. On constate une augmentation globale de la pollution, mais la situation reste acceptable au voisinage des grands axes routiers.

LES MESURES RÉGLEMENTAIRES.

La plupart des mesures concernent la réduction des émissions d'origine industrielle et les transports. Ensuite on trouve des mesures d'amélioration des connaissances d'information et de sensibilisation des publics.

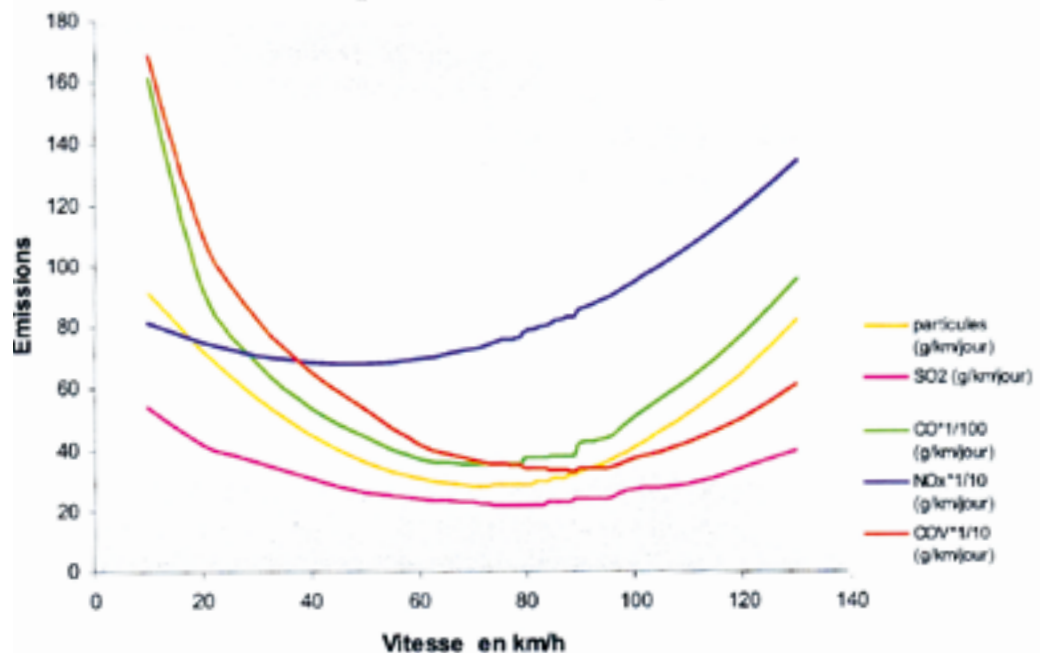
Je souscris totalement à ces dernières mesures mais il faut être prudent lorsqu'on impose des directives brutales à l'industrie car trop de règlements tuent les règlements et suscitent des délocalisations. Les améliorations doivent se faire progressivement en même temps que la modernisation des procédés industriels. Le plus souvent l'économie est gagnante en même temps que l'écologie. Une liste compétente de ces directives est disponible dans les documents de la DRIRE.

En ce qui concerne la circulation, il faut savoir que toutes les mesures conduisant à réduire la fluidité de la circulation sont néfastes pour la pollution et l'émission de CO₂. Tout changement du régime du moteur entraîne une augmentation de la consommation de carburant et de l'émission des polluants.

Il suffit, pour s'en convaincre d'observer le graphique ci-contre. La consommation de carburant suit exactement la courbe de l'émission de CO₂ (courbe verte). La consommation ainsi que les émissions de polluants sont optimales à une vitesse de 90 km/h. Une limitation de vitesse à 70 km/h telle qu'elle est prévue sur une portion de l'autoroute



Emissions en fonction de la vitesse de circulation (pour 1000 véhicules)



A4 entraînera une faible diminution des polluants sur la portion concernée, mais également une zone de bouchons en amont de la limitation et une zone d'accélération en aval. L'émission de polluants sera doublée ou triplée sur la zone concernée par les bouchons (voir graphique ci-contre), les communes périphériques comme Lampertheim sont concernées et on aura globalement une augmentation des nuisances. D'après ce graphique, il serait beaucoup plus raisonnable de garder ou éventuellement d'étendre la portion d'autoroute limitée à 90 km/h.

Et qu'en est-il des péages autoroutiers ? Un poids lourd émet au moins un kilogramme de CO₂ pour passer de 0 à 90 km/h, cela dépend de la charge, de la performance du moteur et de la façon de conduire. Pour une voiture il faut compter 100 à 200 grammes de CO₂ également suivant la façon de conduire. Faites le calcul en fonction du nombre de poids lourds et du nombre de péages en France.

Le résultat est hallucinant ! Plus près de nous, l'installation d'un péage entraînera une émission de plus de 4000 tonnes de CO₂ par an en pure perte et je ne parle pas des pollu-

ZOOM — 31

tions qui y sont associées, essentiellement par les particules. (Ce calcul est basé sur une circulation de 10000 poids lourds et de 20000 voitures par jour sur 300 jours par an)

LA CONCLUSION

Je vous ai donné une analyse très incomplète et parfois critique du PPA de la région de Strasbourg. Je m'excuse pour les termes chimiques ; on doit les oublier et ne garder qu'une vision globale des choses.

Il n'est pas question de refuser ce plan ni de sombrer dans la morosité. Toutes les informations concernant le PPA sont disponibles sur le web.

L'air que nous respirons dans notre charmante commune est sain et rien n'est figé dans les sciences, des études récentes montreraient que les oxydes de l'azote seraient bénéfiques pour la santé! ■

Pierre JOST



Femme drapée

Mme Martine Laffineur-Allmendinger

Enseignante dans le milieu des professions de la mode, Mme Laffineur-Allmendinger peint de longue date. Amateur de techniques artistiques et manuelles diverses (couture, encadrement ...) elle s'adonne plus activement à la peinture depuis sa retraite. Elle suit des cours d'aquarelle auprès de Théo Sauer et maîtrise aussi avec bonheur l'acrylique et l'huile.